un amoncellement de décombres et de cadavres, il régna.

« Avec un peu d'humanité, à défaut de sens politique, il lui eût été aisé de se concilier les Parisiens. Des arrondissements entiers étaient réfractaires à toute révolution nouvelle et ne demandaient, pour prix de leur neutralité, de leur appui même, que deux choses : la prorogation des échéances commerciales et celle des termes échus de loyer. Or M. Thiers, à qui ces deux propositions furent soumises par M. Lévy-Bing, fit la sourde oreille, remit *à des jours plus opportuns* la promulgation du décret tant souhaité et s'en fut à Versailles, lorsque son inaction provoqua l'exaltation dans les esprits le plus disposés à la tranquillité. Pourtant, il ne voulut pas que l'Histoire pût lui reprocher de s'être montré rebelle à un acte de conciliation, et une semaine après le Dix-Huit Mars, le décret prorogeant les échéances commerciales et locatives, paraissait à l'*Officiel*.

« Un témoin de cette heure critique me dépeignait, avec une fougue pittoresque que je regrette de ne pouvoir reproduire, l'aspect de Paris à cette époque, l'état des esprits, la nervosité maladive des cerveaux.

« Les causes qui ont engendré la Commune, me

disait-il, sont multiples et curieuses également. Parmi elles, il faut noter le refus de proroger les échéances commerciales et locatives, refus qui exaspéra absolument les populations laborieuses de la cité, et j'entends par populations laborieuses, la classe des employés et celle des commerçants aussi bien que celle des ouvriers.

« Ces braves gens furent d'autant plus surpris et irrités, par les réclamations de leurs créanciers, propriétaires ou porteurs d'effets, que, pendant le siège, ils s'étaient habitués, sur la foi d'un enthousiasme et d'un patriotisme quelque peu tapageurs et contagieux, et dans la fréquentation fraternelle, à l'exercice, aux remparts, dans les rangs de la garde nationale, de leurs dits créanciers, à ne plus trop voir en eux les réfractaires à toute pitié, à tout sentiment, qui se montraient alors, soudainement, et avec rage presque, devant eux.

« Pendant le siège, en effet, riches et pauvres, petits et grands, s'en allaient aux bastions, à l'abri du même drapeau, obéissaient au même commandement, chantaient la même chanson, mangeaient à la même gamelle, vivaient du même espoir ou mouraient de la même mort.

« Il était résulté, de cette communauté d'existence, comme une sorte de quiétude, d'oubli et

de sympathie que l'on pouvait croire durables.

« Mais Paris délivré des Allemands qui l'entouraient, tout avait changé. L'ami de la veille, le camarade que l'on avait tenu bras dessus, bras dessous, avec qui l'on avait bu à la cantine, avec qui l'on s'était réchauffé au feu d'un même bivouac, était devenu l'indifférent du lendemain ; le créancier, débonnaire alors que les obus rayaient l'air de la cité, était devenu le demandeur implacable, l'homme des poursuites sans merci et de la note à payer.

« Une menace terrible, tout d'un coup, avait rompu la paix des foyers parisiens : les protêts, la saisie, la faillite se dressaient, comme autant de spectres sortis d'un cauchemar, devant les commerçants, devant les employés, et ce fut, alors, dans le silence des rues, comme une rumeur de détresse qui passa.

« Le pavé se couvrit d'hommes effarés et gesticulants. On se rassembla ; on s'en alla de porte en porte, échangeant la mauvaise nouvelle ; on courut chez les autorités, on rédigea des pétitions, et quand on eut épuisé tous les moyens de conciliation, quand on eut constaté la stérilité de tous les appels à la pitié, on se révolta.

« Quelques jours après le Dix-Huit Mars, la manifestation des *Amis de l'ordre*, dirigée par M. Henri

de Pène, tenta de rallier autour d'elle les habitants des quartiers conservateurs de Paris. On l'accueillit par des huées, par des railleries et par des propos hostiles.

« — Vous nous demandez, fut-il répondu aux messagers de M. de Pène, de vous aider à soutenir, contre les émeutiers, ceux qui nous ruinent, ceux qui nous font souffrir, ceux qui nous jettent à la rue. Nous ne sommes pas avec vous. Il y aurait naïveté, de notre part, à nous faire tuer pour sauver des hommes qui nous traitent en ennemis. Qu'ils se défendent, s'ils ont du courage, et qu'ils défendent leurs fortunes, s'ils sont riches ! Quant à nous, nous n'avons plus rien, puisqu'ils nous ont tout pris, plus rien que notre vie, que nous gardons, et dont ils ne peuvent nous priver.

« Et ce fut alors, partout, la théorie du « laisser faire. » D'aucuns ne s'en contentèrent pas, s'armèrent et passèrent de la théorie à l'action.

« Lorsque le décret prorogeant les échéances commerciales et locatives parut, il était trop tard pour que les esprits surexcités l'accueillissent avec faveur, et ces mêmes esprits applaudirent aux premiers actes de la Commune, dans un sentiment de révolte non apaisée et de représailles justifiées.

« Tel était le langage d'un homme qui vit bien des

choses, dans Paris, au lendemain de la guerre Franco-Allemande.

« Ce fut là, en effet, un des mille incidents qui caractérisèrent le mouvement communaliste, qui déterminèrent son accentuation dans le sens d'une lutte épouvantable et sans merci. La responsabilité en est toute à celui qui, pouvant le surveiller, sinon le prendre à son actif, pour l'escamoter habilement, l'exaspéra systématiquement, dans la satisfaction d'un criminel égoïsme.

« Vingt-et-une années sont tombées, dans l'infini des choses, depuis que ces faits ont eu leurs apothéoses ou leurs piloris, depuis que les hommes qui les ont édifiés ont vieilli, sont morts, se sont repentis, s'en sont allés vers des religions nouvelles, ou bien, inébranlables dans leur foi, ont roulé de souffrances en souffrances, comme roulent ces cailloux semés sur les grand'routes que le pied de chaque cheval qui passe, heurte et renvoie plus loin, toujours plus loin, jusqu'à ce qu'un fossé se présente à eux pour y disparaître et y reposer à jamais.

« Vingt-et-une années sont tombées depuis que la Commune expira dans le feu et dans le sang, dans le feu que projeta aux quatre coins de Paris son haleine d'agonisante terrible et folle; dans le sang de ses trente mille soldats hachés par la mitraille

de l'armée de Versailles. L'anathème a suivi la Commune dans la tombe, et durant un long temps, le public, ému encore par le bruit de la tourmente, n'ayant que cet anathème à entendre, l'a maudite ainsi que les hommes qui la dirigèrent. Cependant une brise tiède a passé sur la France. Elle a emporté le sinistre écho des voix implacables, comme le vent de mer balaie les germes d'une épidémie, et d'autres voix se sont élevées, qui ont osé dire que la Commune ne fut peut-être pas la chose abominable qu'on avait proclamée, que la plupart des hommes qui la représentèrent ne furent pas les incapables, les malhonnêtes et les sanguinaires qu'on avait dépeints.

« La Commune a tué, la Commune a brûlé. Mais Versailles n'a-t-il point tué, Versailles n'a-t-il point brûlé autant qu'elle, plus qu'elle, et, s'il fallait, pour tous deux, établir les comptes, dans l'initiative de l'atrocité, Versailles serait-il équitablement absous?

« Je ne veux point répondre à cette interrogation, mon but n'étant pas de faire de ces quelques pages une œuvre politique, une œuvre de haine, de passion, par conséquent.

« Mais, lorsque j'exhume mes souvenirs personnels (j'habitais Versailles en 1871,) je ne puis me défendre d'un sentiment d'inénarrable tristesse en

songeant à la joie barbare des vainqueurs; d'une impression de violent effarement en songeant au long et suprême bêlement des troupeaux parisiens conduits au travers de la ville victorieuse, vers des abattoirs ignorés.

« Ce n'est point là une déclaration de partisan, la phrase d'un humanitaire, l'émotion factice d'un don Quichotte amateur; c'est le cri d'un homme qui, tout jeune, fut troublé par le calvaire de malheureux qui, eux aussi, étaient des hommes, qui étaient des compatriotes, et qu'une plus juste application des lois, dans la répression même, eût dû protéger. Mais on oublia qu'ils étaient et des compatriotes et des hommes.

« Versailles, pendant et après la Commune, eut une physionomie bien particulière, bien curieuse; dans le tourbillon incessant des soldats et des bourgeois qui se mêlaient, cette cité avait l'aspect d'une forteresse et d'une ville d'eaux, tout ensemble.

« Les militaires y étaient les maîtres; mais les femmes, avec leurs toilettes, y semaient comme une note de gaîté, d'indépendance et d'insouciance que le canon, crachant à toute volée sur Paris, semblait seul, à certaines heures, assombrir. Les règnes de Louis XIV et de Louis XV mirent la femme à la mode, à Versailles. La Commune, sans le vouloir, et

par un bizarre retour des choses, rendit à la femme, dans Versailles, sa royauté.

« Comme si on eût vécu en des jours sereins, ce n'étaient que réunions, que réceptions, que dîners et soirées de tous côtés. En chaque maison, presque, chantaient des musiques et, quand la nuit était belle, on s'en allait en compagnie galante, sur les hauteurs de Clagny, voir, dans le ciel, passer, comme des étoiles filantes, les bombes et les obus qui couraient vers Paris dans un écrasement de flammes. On s'en revenait, un peu comme le conte Rabelais, « dodelinant de la tête... » avec des poussées de printemps tout plein de soi, tandis que là-bas, dans la plaine et dans la grand' ville, on mourait.

« Le jour apportait d'autres distractions, d'autres spectacles; c'étaient de longs convois de prisonniers traversant la ville, et l'on marchait au-devant de ces convois. On faisait la haie sur le passage lamentable des loqueteuses théories d'hommes, de femmes et d'enfants; on criait, on injuriait, on frappait, on tuait même, sans pitié. J'ai vu, de mes yeux vu, pour employer le cliché traditionnel, une très élégante jeune fille s'acharner sur une pauvre vieille — une pétroleuse — affaissée, et maculer de boue son douloureux visage de moribonde, de morte vivante. On ramassa la vieille, on l'attacha à la selle d'un cava-

lier, et la foule battit des mains. Je n'ai point demandé à qui s'adressaient ces applaudissements : à ceux qui traînaient ce débris humain, ou à celle qui venait de le souiller.

« Chaque rue était gardée, et chaque angle formant carrefour avait son factionnaire. Il n'était point, alors, aisé de circuler dans Versailles. La voix peu aimable des sentinelles, sitôt la nuit venue, vous arrêtait et, pour continuer sa route, il était nécessaire de décliner son nom, son adresse, de dire où l'on se rendait.

« L'un de mes amis, M. C. de B..., fils d'un haut fonctionnaire de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, ayant été appréhendé aux portes de la ville et ayant fourni, sur sa promenade, des explications qui ne parurent pas suffisantes, fut conduit par les rues, au milieu d'un peloton de chasseurs et, comme il était bien mis, la foule le prit pour un chef communaliste, exigeant qu'il enlevât son vêtement ainsi que son chapeau. On le jeta, malgré ses protestations, malgré son identité criée à tous les vents, dans les caves des Petites-Ecuries, et ce ne fut que quatre jours après cette aventure qu'il recouvra la liberté, sur la demande formelle de M. Kern, ministre de Suisse en France et ami personnel de son père.

« D'intervalle en intervalle, un bruit, une sorte de crépitement, comme le roulement de billes lancées sur une lame de verre, montait dans l'air, du côté de Satory. On savait, à Versailles, ce que ce bruit signifiait : on tuait, là-haut, des « communards, » et c'était autant de besogne épargnée aux conseils de guerre qui siégeaient en permanence.

« La société élégante réunie à Versailles s'aventurait volontiers vers Satory, pour assister aux exécutions sommaires.

« L'autorité militaire offrait aux « belles madames » des cartes d'entrée et de faveur pour visiter l'arsenal où étaient parqués les prisonniers, et on avait grand' chance, en cet enclos, de rencontrer quelques malheureux dirigés vers une douzaine de fusils vengeurs toujours prêts.

« La foule qui se pressait, dans la cité du Roi-Soleil, se partageait, d'ailleurs, entre le spectacle des convois de prisonniers, celui des fusillades à Satory et celui, non moins suggestif, de l'Orangerie, où l'on avait entassé, pêle-mêle, le trop-plein des Petites-Ecuries, de l'arsenal, des prisons et des entrepôts de la gare des Chantiers.

« Du haut de la terrasse du château, on pouvait contempler les infortunés, détenus sous les voûtes de l'Orangerie ou allant et venant, dans l'accomplis-

sement de corvées, les fers aux pieds, au travers du jardin attenant aux bâtiments.

« On hurlait, on vociférait, protégé par ce balcon improvisé, tout proche des trois marches de marbre rose chantées par Musset, et il arrivait, parfois, qu'on faisait pleuvoir sur les prisonniers des cailloux, des morceaux d'ardoise, des débris de plâtre ou des branches d'arbre.

« La population versaillaise sortait de sa légendaire léthargie et s'en revenait vers les temps où, tapageuse, exubérante et parfumée, elle faisait les beaux jours de la Cour et de la Ville.

« La répression dirigée contre la Commune fut effroyable et l'on a raison de la flétrir. Cependant, sous tant de barbarie, l'humanité ne perdait pas tout à fait ses droits, et des exemples heureux seraient à noter pour l'honneur des hommes qui eurent, à cette époque, une part quelconque dans les affaires publiques.

« Parmi ces exemples, il en est deux que j'ai recueillis.

« Le premier eut pour théâtre le palais de l'Elysée, au moment même où les troupes de Versailles venaient de reprendre ce monument aux fédérés.

« Comme on conduisait, dans le jardin, un groupe de malheureux saisis les armes à la main et destinés

à la mort immédiate, un gamin d'une quinzaine d'années se détacha de ses compagnons et, fuyant au travers des soldats, s'en vint se planter devant un colonel chargé des exécutions.

« Le gamin, ayant fait le salut militaire, adressa alors la parole à l'officier :

« — M'sieu, vous allez me fusiller, n'est-ce pas?

« — Certainement, mon bonhomme. Pincés les armes à la main, tous y passeront; c'est l'ordre.

« — Eh bien, voilà : j'habite la rue Miromesnil, où maman est concierge. Puisque je vais être fusillé, je ne rentrerai pas à la maison; maman m'attendra et sera inquiète. Voulez-vous me permettre, m'sieu, d'aller jusque chez nous? Je dirai à maman que j'ai une course à faire, qu'il n'y a pas de danger pour moi; comme cela, elle m'attendra bien, mais elle se tourmentera moins. Et puis, j'ai une montre; je voudrais bien la donner à maman avant de mourir. Voulez-vous, dites, m'sieu, que j'aille jusque chez nous? Je vous promets de revenir.

« Le colonel, entouré de quelques officiers et du gouverneur du palais, M. de Belavalle, qui était resté à Paris pendant la Commune, et qui fut décoré pour sa conduite courageuse autant que généreuse, demeurait stupéfait du langage de cet enfant. Il avait assez de sang, peut-être; il lui répugnait,

sans doute, de faire tuer ce gamin de quinze ans; il sourit et demanda au petit homme :

« — Et si je te permets d'aller jusque chez toi, tu reviendras bien sûr?

« Le gamin se redressa :

« — Parole d'honneur, m'sieu.

« — Eh bien, va.

« Puis, se tournant vers ses officiers, le soldat murmura :

« — Il a de l'esprit, ce voyou. Ça le sauve.

« Une demi-heure s'écoula, et nul ne songeait plus à l'enfant, lorsque devant le colonel, soudain, il reparut.

« — Voilà, m'sieu, fit-il. J'ai dit la chose à maman. Je l'ai embrassée. Maintenant, je suis prêt.

« Ce fut, alors, comme une détente chez le soldat.

« Il saisit l'enfant par les oreilles (il eût voulu l'embrasser, peut-être), le mena vers la porte, et, lui appliquant le pied dans le bas des reins, il le jeta dehors.

« — Sacré bougre! s'écria-t-il, veux-tu bien f... le camp et retourner chez ta mère!

« Puis, s'adressant de nouveau à ceux qui étaient auprès de lui et désignant les fédérés vaincus :

« — Ils ont donc des héros, ces gueux-là?

« Le second exemple d'humanité, de pitié, eut

lieu à Versailles, devant le 3e Conseil de guerre, siégeant alors au palais de justice et présidé par le colonel D..., des cuirassiers. J'étais à l'audience lorsqu'il se produisit.

« On venait de faire asseoir, sur le banc des accusés, un homme jeune, distingué et vêtu convenablement.

« Le colonel, ayant parcouru rapidement son dossier, lui adressa les questions habituelles, après quoi, brusquement, il l'interrogea plus intimement :

« — Vous êtes veuf, et vous avez deux enfants?

« — Oui, mon colonel.

« — Deux filles, n'est-ce pas?

« — Oui, mon colonel.

« — Et pendant que vous êtes ici, où sont vos enfants?

« — Un ami s'en était chargé jusqu'à ce jour. Il vient de mourir. Mes enfants sont à l'audience.

« — A l'audience?

« — Oui, mon colonel.

« — Voulez-vous les voir?

« — Oui.

« — Gardes, faites avancer les deux enfants.

« On vit alors deux fillettes, l'une de seize ans environ, l'autre de quatorze ans, adorablement jolies,